

# Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du lundi 26 février 2018 (groupe scolaire Berliet)

Berliet et environs



SANDRINE JOSSE,  
coprésidente habitante



ANTOINE CANADAS  
coprésident élu



## L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

### ➤ Présence et échange avec le représentant de la police municipale

**8<sup>e</sup> Rue (sur piste cyclable), 9<sup>e</sup> rue et place Spielberg** : les conseillers de quartier signalent du stationnement anarchique. Le policier municipal indique que des patrouilles circulent quotidiennement sur le territoire communal et ce de 6h à 4h du matin. Le policier recommande aux habitants d'appeler le 0478200095 lorsque les faits surviennent. Les automobilistes seront automatiquement verbalisés.

**17<sup>e</sup> rue, résidence EMH à côté de l'école** : à la demande d'une famille et de la directrice de l'école, une place de stationnement a été matérialisée par le bailleur pour permettre à la famille de se garer aux heures d'entrée et de sortie des classes afin de déposer les enfants. Or les résidents s'en prennent régulièrement à la famille et d'autres riverains les prennent en photo. Le policier municipal répond que les équipages feront des rondes pour prévenir ces comportements.

**Place Lauren Becall** : le soir depuis quelque temps, des personnes se rassemblent, fumeraient et jetteraient leurs débris sur place, écouterient la musique fort, urineraient sur les garages au vu des habitants et bricoleraient leurs voitures en laissant des objets sur place. Le policier répond que malheureusement aucun appel

de riverains n'a été enregistré et les invite fortement à téléphoner.

**9<sup>e</sup> rue** : des personnes urinent contre les murs. L'agent conseille aux riverains d'appeler la police municipale et informe qu'une personne qui urine sur la voie publique est passible d'une amende de 35 euros.

**Avenue C** : la vitesse des véhicules serait encore excessive malgré les ralentisseurs qui sont considérés comme n'étant pas assez hauts. Le policier demandera au service voirie la pose du radar pédagogique et des contrôles de vitesse pourront être réalisés.

**Entre le rond point avenue C et celui de l'école sur l'avenue Henri Germain** : il y aurait du stationnement gênant des poids lourds sur les plots bétons qui ne sont pas assez hauts. Le policier indique que les équipages seront attentifs à cette problématique.

**Avenue Henri Germain** : un conseiller de quartier évoque des voitures vandalisées. Le policier recommande de contacter la police municipale.

**Avenue Romy Schneider** : une habitante se plaint de voitures qui se garent devant l'entrée de la résidence et qui ont abimé une barrière. Le policier évoque le fonctionnement de la zone bleue, et rappelle que la Ville et les commerçants en distribuent gratuitement. Une personne demande s'ils peuvent être disponibles à l'antenne de la Poste sur la deuxième avenue. Le policier rappelle que stationner sans disque coûte désormais 35 euros. Les conseillers de quartier demandent si le fait de mettre une plaque d'immatriculation sur la porte de son garage donne droit de stationner son véhicule devant. Le policier indique qu'il s'agit d'une entrée carrossable et que stationner devant n'est donc pas autorisé.

### ➤ Questionnaire concernant l'implication des conseillers de quartier

La coprésidente rappelle le rôle et les missions du conseil de quartier et souhaite que chacun puisse s'investir dans les groupes de travail en fonction de ses disponibilités.

### ➤ Point de situation sur les différents groupes de travail et mise à jour :

#### > Sécurité/Stationnement/Circulation

Ce groupe a vocation à faire des propositions pour une circulation apaisée dans le quartier. Toutes les questions posées ont été intégrées au tableau de bord pour que les services programment des actions.

#### > Maison de quartier Berliet

Ce groupe a vocation à contribuer avec la Ville à la définition des besoins des habitants afin d'adapter au mieux l'offre de loisirs dans ce nouvel équipement prévu pour 2020. Un travail remarquable a été réalisé par la référente et les conseillers de quartier qui ont interrogé une centaine de personnes. Les réponses collectées permettent de mieux connaître les habitants du quartier qui ont formulé des souhaits en termes d'accès à la culture et notamment la mise à disposition de livres, au sport et la possibilité de participer à des sorties familiales et à des activités autour de la cuisine. Il faut retenir que 75% des répondants sont propriétaires, 58% ont des enfants et surtout des tout petits, et environ 18% sont retraités. Les personnes se déplacent majoritairement en voiture puis en transports en commun et à vélo et si elles ne pratiquent pas d'activité c'est surtout soit en raison d'un coût élevé soit par manque de temps. La Ville rappelle que 500 m<sup>2</sup> sont dédiés à cet équipement et la ferme hormis cette surface fait l'objet d'un appel à projets qui se déroulera très prochainement.

#### > Fibre optique

Une réunion avec tous les conseillers de quartier a eu lieu le 29 janvier dernier. La Ville rappelle que la fibre sera déployée au cours de l'année. Les conseillers évoquent des coupures régulières récemment. Des bornes sur la place Spielberg ont été abimées.

#### > Transports

Ce groupe a vocation à améliorer l'offre de transport en commun dans le quartier. Les conseillers souhaitent que l'ouverture prochaine d'un nouveau collège sur le triangle de Revaion permette de développer cette offre.

# Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du lundi 26 février 2018 (groupe scolaire Berliet)

Berliet et environs



SANDRINE JOSSE,  
coprésidente habitante



ANTOINE CANADAS  
coprésident élu



## L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

### ➤ Présence et échange avec le représentant de la police municipale

**8<sup>e</sup> Rue (sur piste cyclable), 9<sup>e</sup> rue et place Spielberg :** les conseillers de quartier signalent du stationnement anarchique. Le policier municipal indique que des patrouilles circulent quotidiennement sur le territoire communal et ce de 6h à 4h du matin. Le policier recommande aux habitants d'appeler le 0478200095 lorsque les faits surviennent. Les automobilistes seront automatiquement verbalisés.

**17<sup>e</sup> rue, résidence EMH à côté de l'école :** à la demande d'une famille et de la directrice de l'école, une place de stationnement a été matérialisée par le bailleur pour permettre à la famille de se garer aux heures d'entrée et de sortie des classes afin de déposer les enfants. Or les résidents s'en prennent régulièrement à la famille et d'autres riverains les prennent en photo. Le policier municipal répond que les équipages feront des rondes pour prévenir ces comportements.

**Place Lauren Becall :** le soir depuis quelque temps, des personnes se rassemblent, fumeraient et jetteraient leurs débris sur place, écouterait la musique fort, urineraient sur les garages au vu des habitants et bricoleraient leurs voitures en laissant des objets sur place. Le policier répond que malheureusement aucun appel

de riverains n'a été enregistré et les invite fortement à téléphoner.

**9<sup>e</sup> rue :** des personnes urinent contre les murs. L'agent conseille aux riverains d'appeler la police municipale et informe qu'une personne qui urine sur la voie publique est passible d'une amende de 35 euros.

**Avenue C :** la vitesse des véhicules serait encore excessive malgré les ralentisseurs qui sont considérés comme n'étant pas assez hauts. Le policier demandera au service voirie la pose du radar pédagogique et des contrôles de vitesse pourront être réalisés.

**Entre le rond point avenue C et celui de l'école sur l'avenue Henri Germain :** il y aurait du stationnement gênant des poids lourds sur les plots bétons qui ne sont pas assez hauts. Le policier indique que les équipages seront attentifs à cette problématique.

**Avenue Henri Germain :** un conseiller de quartier évoque des voitures vandalisées. Le policier recommande de contacter la police municipale.

**Avenue Romy Schneider :** une habitante se plaint de voitures qui se garent devant l'entrée de la résidence et qui ont abimé une barrière. Le policier évoque le fonctionnement de la zone bleue, et rappelle que la Ville et les commerçants en distribuent gratuitement. Une personne demande s'ils peuvent être disponibles à l'antenne de la Poste sur la deuxième avenue. Le policier rappelle que stationner sans disque coûte désormais 35 euros. Les conseillers de quartier demandent si le fait de mettre une plaque d'immatriculation sur la porte de son garage donne droit de stationner son véhicule devant. Le policier indique qu'il s'agit d'une entrée carrossable et que stationner devant n'est donc pas autorisé.

### ➤ Questionnaire concernant l'implication des conseillers de quartier

La coprésidente rappelle le rôle et les missions du conseil de quartier et souhaite que chacun puisse s'investir dans les groupes de travail en fonction de ses disponibilités.

### ➤ Point de situation sur les différents groupes de travail et mise à jour :

#### > Sécurité / Stationnement / Circulation

Ce groupe a vocation à faire des propositions pour une circulation apaisée dans le quartier. Toutes les questions posées ont été intégrées au tableau de bord pour que les services programment des actions.

#### > Maison de quartier Berliet

Ce groupe a vocation à contribuer avec la Ville à la définition des besoins des habitants afin d'adapter au mieux l'offre de loisirs dans ce nouvel équipement prévu pour 2020. Un travail remarquable a été réalisé par la référente et les conseillers de quartier qui ont interrogé une centaine de personnes. Les réponses collectées permettent de mieux connaître les habitants du quartier qui ont formulé des souhaits en termes d'accès à la culture et notamment la mise à disposition de livres, au sport et la possibilité de participer à des sorties familiales et à des activités autour de la cuisine. Il faut retenir que 75% des répondants sont propriétaires, 58% ont des enfants et surtout des tout petits, et environ 18% sont retraités. Les personnes se déplacent majoritairement en voiture puis en transports en commun et à vélo et si elles ne pratiquent pas d'activité c'est surtout soit en raison d'un coût élevé soit par manque de temps. La Ville rappelle que 500 m<sup>2</sup> sont dédiés à cet équipement et la ferme hormis cette surface fait l'objet d'un appel à projets qui se déroulera très prochainement.

#### > Fibre optique

Une réunion avec tous les conseillers de quartier a eu lieu le 29 janvier dernier. La Ville rappelle que la fibre sera déployée au cours de l'année. Les conseillers évoquent des coupures régulières récemment. Des bornes sur la place Spielberg ont été abimées.

#### > Transports

Ce groupe a vocation à améliorer l'offre de transport en commun dans le quartier. Les conseillers souhaitent que l'ouverture prochaine d'un nouveau collège sur le triangle de Revaion permette de développer cette offre.

### > **Marché**

Un seul commerçant est aujourd'hui présent, à savoir le fromager. Les conseillers de quartier ont préparé un questionnaire qu'ils adresseront aux habitants pour mieux connaître leurs souhaits en termes de produits. Les conseillers souhaitent que des producteurs locaux puissent s'installer.

### > **Fête de quartier**

Les conseillers de quartier se mobilisent pour organiser comme chaque année un événement festif pour tous les habitants du quartier et au-delà. Cette année, l'animation sera placée sous le signe de la ferme et de la nature avec des animations autour des animaux, de la production locale et du jardinage. Les habitants intéressés peuvent dès à présent participer à l'organisation de cet événement qui aura lieu **le samedi 16 juin** toute la journée en contactant le service démocratie locale : [democratielocale@mairie-saint-priest.fr](mailto:democratielocale@mairie-saint-priest.fr) et 04 72 23 49 40.

### > **Liaison Revaion/Berliet**

Ce groupe a vocation à créer du lien entre les deux quartiers et à réfléchir à des actions et manifestations communes comme la promotion des commerces dans chaque secteur, le pédibus et les modes de déplacements doux en général et la fête de lumières.

### ➤ **Point d'information sur l'impasse d'Auvergne et le chemin du Charbonnier**

La Ville indique que conformément à ce que Monsieur le Maire avait annoncé, 40% des poids lourds ne passeront plus par l'impasse d'Auvergne mais par la rue du Beaujolais dès le mois de juin prochain. Une réunion avec les riverains et les principaux acteurs de ce dossier sera organisée au printemps pour les en informer et faire le point sur les solutions envisagées à plus long terme. Les riverains sont très inquiets des conséquences du bruit des camions et de la pollution sur leur qualité de vie. La Ville vérifiera les arrêtés concernant les horaires des entreprises installées dans ce secteur car les riverains se plaignent de l'activité nocturne d'une enseigne de camions frigorifiques.

### ➤ **Information mairie :**

#### > **Nettoyage de printemps**

Le nettoyage de printemps a eu lieu le 31 mars.

### > **Plan nature**

La Ville évoque le plan nature composé de 15 actions concrètes permettant de promouvoir la nature, d'encourager la production vivrière en ville et de préserver la biodiversité. Ce projet a été présenté lors de la rencontre annuelle des conseils de quartier. Dans ce cadre, la Ville va réaliser en partenariat avec les conseils de quartier, une carte verte permettant de recenser notamment les espaces de nature, les sites remarquables, les sentiers. Le cahier des charges pour réaliser ce recensement a été transmis aux conseillers de quartier.

La Ville informe les habitants de l'évolution du concours des balcons fleuris avec la création de nouvelles catégories : pieds d'immeuble, jardins de poche, jardins potagers et communique sur le troc de plantes qui aura lieu **le samedi 28 avril** prochain en matinée devant le centre commercial 8 à 8 à Bel Air.

### > **Activités de la maison du vélo**

Des animations sont prévues les samedis 12 mai et 9 juin dans tous les quartiers avant l'ouverture de la maison du vélo.

### > **Retour sur la réunion parc Mandela**

Dans le cadre de l'aménagement du Parc Nelson Mandela dont les travaux démarreront cet automne, un verger municipal participatif composé de 25 arbres sera planté. La Ville recherche des volontaires afin de former une section locale de l'association des « croqueurs de pommes » pour entretenir ces arbres fruitiers. Les personnes intéressées peuvent contacter dès à présent la mission développement durable de la Ville au 04 72 23 48 30

### > **Information sur l'action droits et responsabilités**

Cette action a été mise en place en 2013 et s'inscrit dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance et consiste en l'intervention en **binôme d'un conseiller de quartier et d'un juriste** de l'association « Le Mas infos, droits victimes de Saint-Priest », sur les questions de civisme, de justice, de responsabilité des mineurs et d'engagement citoyen. Une formation a eu lieu le 7 février dernier afin de permettre à tous les conseillers de quartier qui le souhaitaient d'intervenir dans les collèges.

## ? **TOUR DE TABLE, QUESTIONS DIVERSES**

> Une conseillère de quartier demande si un service de photocopie peut être mis en place à l'antenne mairie.

> Les conseillers de quartier demandent à être associés à la réflexion autour de l'ilot CI et ne souhaitent pas que la totalité de la surface disponible soit consacrée au stationnement. Les riverains souhaitent aussi des espaces verts et ludiques.

## VILLE DE **SAINT-PRIEST**

### Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : [democratielocale@mairie-saint-priest.fr](mailto:democratielocale@mairie-saint-priest.fr)

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

## Le Conseil de quartier « Berliet et environs » c'est...

30 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

AGULHAS M.D., **ANTON S.**, **ARRIGONI M.**, BANZY C., BOURCHANY Y., COGNET P.,

CONTE L., **CUISSARD G.**, CUISSARD R., DIMITRESCO R., **EL GHARRABI H.**,

JOLIVET J., **JOSSE CORDONNIER S.**, **KALAYCI P.**, **KHEZZARI C.**, KHEZZARI A., LAMBERT A., **MACARI P.**

**MARTELL S.**, MILLE D., MOUSSA K., MRAD BRAHAM N., PEYQUET J., RETY C., **REVERSAHOULI F.**,

**SALMON V.**, SEMINARA G., **TEIXEIRA M.**, ZIEGLER P.



### > **Marché**

Un seul commerçant est aujourd'hui présent, à savoir le fromager. Les conseillers de quartier ont préparé un questionnaire qu'ils adresseront aux habitants pour mieux connaître leurs souhaits en termes de produits. Les conseillers souhaitent que des producteurs locaux puissent s'installer.

### > **Fête de quartier**

Les conseillers de quartier se mobilisent pour organiser comme chaque année un événement festif pour tous les habitants du quartier et au-delà. Cette année, l'animation sera placée sous le signe de la ferme et de la nature avec des animations autour des animaux, de la production locale et du jardinage. Les habitants intéressés peuvent dès à présent participer à l'organisation de cet événement qui aura lieu **le samedi 16 juin** toute la journée en contactant le service démocratie locale : [democratielocale@mairie-saint-priest.fr](mailto:democratielocale@mairie-saint-priest.fr) et 04 72 23 49 40.

### > **Liaison Revaion/Berliet**

Ce groupe a vocation à créer du lien entre les deux quartiers et à réfléchir à des actions et manifestations communes comme la promotion des commerces dans chaque secteur, le pédibus et les modes de déplacements doux en général et la fête de lumières.

### ➤ **Point d'information sur l'impasse d'Auvergne et le chemin du Charbonnier**

La Ville indique que conformément à ce que Monsieur le Maire avait annoncé, 40% des poids lourds ne passeront plus par l'impasse d'Auvergne mais par la rue du Beaujolais dès le mois de juin prochain. Une réunion avec les riverains et les principaux acteurs de ce dossier sera organisée au printemps pour les en informer et faire le point sur les solutions envisagées à plus long terme. Les riverains sont très inquiets des conséquences du bruit des camions et de la pollution sur leur qualité de vie. La Ville vérifiera les arrêtés concernant les horaires des entreprises installées dans ce secteur car les riverains se plaignent de l'activité nocturne d'une enseigne de camions frigorifiques.

### ➤ **Information mairie :**

#### > **Nettoyage de printemps**

Le nettoyage de printemps a eu lieu le 31 mars.

### > **Plan nature**

La Ville évoque le plan nature composé de 15 actions concrètes permettant de promouvoir la nature, d'encourager la production vivrière en ville et de préserver la biodiversité. Ce projet a été présenté lors de la rencontre annuelle des conseils de quartier. Dans ce cadre, la Ville va réaliser en partenariat avec les conseils de quartier, une carte verte permettant de recenser notamment les espaces de nature, les sites remarquables, les sentiers. Le cahier des charges pour réaliser ce recensement a été transmis aux conseillers de quartier.

La Ville informe les habitants de l'évolution du concours des balcons fleuris avec la création de nouvelles catégories : pieds d'immeuble, jardins de poche, jardins potagers et communique sur le troc de plantes qui aura lieu **le samedi 28 avril** prochain en matinée devant le centre commercial 8 à 8 à Bel Air.

### > **Activités de la maison du vélo**

Des animations sont prévues les samedis 12 mai et 9 juin dans tous les quartiers avant l'ouverture de la maison du vélo.

### > **Retour sur la réunion parc Mandela**

Dans le cadre de l'aménagement du Parc Nelson Mandela dont les travaux démarreront cet automne, un verger municipal participatif composé de 25 arbres sera planté. La Ville recherche des volontaires afin de former une section locale de l'association des « croqueurs de pommes » pour entretenir ces arbres fruitiers. Les personnes intéressées peuvent contacter dès à présent la mission développement durable de la Ville au 04 72 23 48 30

### > **Information sur l'action droits et responsabilités**

Cette action a été mise en place en 2013 et s'inscrit dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance et consiste en l'intervention en **binôme d'un conseiller de quartier et d'un juriste** de l'association « Le Mas infos, droits victimes de Saint-Priest », sur les questions de civisme, de justice, de responsabilité des mineurs et d'engagement citoyen. Une formation a eu lieu le 7 février dernier afin de permettre à tous les conseillers de quartier qui le souhaitaient d'intervenir dans les collèges.

## ? **TOUR DE TABLE, QUESTIONS DIVERSES**

> Une conseillère de quartier demande si un service de photocopie peut être mis en place à l'antenne mairie.

> Les conseillers de quartier demandent à être associés à la réflexion autour de l'ilot CI et ne souhaitent pas que la totalité de la surface disponible soit consacrée au stationnement. Les riverains souhaitent aussi des espaces verts et ludiques.

## VILLE DE **SAINT-PRIEST**

### Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : [democratielocale@mairie-saint-priest.fr](mailto:democratielocale@mairie-saint-priest.fr)

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

## Le Conseil de quartier « Berliet et environs » c'est...

30 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

AGULHAS M.D., **ANTON S.**, **ARRIGONI M.**, BANZY C., BOURCHANY Y., COGNET P.,

CONTE L., **CUISSARD G.**, CUISSARD R., DIMITRESCO R., **EL GHARRABI H.**,

JOLIVET J., **JOSSE CORDONNIER S.**, **KALAYCI P.**, **KHEZZARI C.**, KHEZZARI A., LAMBERT A., **MACARI P.**

**MARTORELL S.**, MILLE D., MOUSSA K., MRAD BRAHAM N., PEYQUET J., RETY C., **REVERSAHOULI F.**,

**SALMON V.**, SEMINARA G., **TEIXEIRA M.**, ZIEGLER P.

